

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 6 avril 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue à huis clos, le 6 avril 2020 à 19 h 00, par visioconférence.

Sont présents par visioconférence :

Monsieur	Gilles Bastien	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Est présent par voie téléphonique :

Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
----------	----------------	------------

Est absente : Madame Ariane Matteau Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE E/T RAPPORT DU MAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance est ouverte à 19 h 00.

Séance ordinaire du 6 avril 2020 – Séance à huis clos

M.B. 2020-04-06-084

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolongeait cet état d'urgence jusqu'au 29 mars 2020 et le décret 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge ce délai jusqu'au 7 avril 2020;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ou par téléphone;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ou par téléphone.

Adoptée à l'unanimité

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2020-04-06-085

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020
 - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2020
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour les mois de février et mars 2020
- 0-5 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2020
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mars 2020
- 100-7 Adoption du règlement 2020-325 – Réglementation relative à la tarification des roulottes
- 100-8 Appels de candidatures
 - A- Directeur des travaux publics
 - B- Technicien en hygiène du milieu
 - C- Préposé à l'accueil pour l'école de rang
- 100-9 COVID-19 – Intérêts taxes 2020 – Avis de motion et présentation du projet de règlement 2020-326

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Entente relative à la fourniture de service d'intervention en désincarcération

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport de l'inspecteur municipal

300-2 Appel d'offres BOU-2020-03 - Entretien des chemins d'hiver
300-3 Équipe de travail – Travaux publics – Saison 2020
300-4 Chlorure de calcium – Acquisition et épandage

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
 A- Vérification de la précision des débitmètres
400-3 Écocentre et site des lagunes
400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
400-5 Appel d'offres BOU-2020-04 – Service de vidange, de collecte et de transport des boues septiques

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2020

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020

M.B. 2020-04-06-086

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2020

M.B. 2020-04-06-087

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2020, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Rapport d'activités du maire pour les mois de février et mars 2020

Le maire, Gilles Bastien, a déposé, son rapport d'activités pour le mois de février 2020.

0-5 Période de questions

Séance tenue à huis clos.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux en date du 31 mars 2020 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2020-04-06-088

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} mars 2020 au 31 mars 2020, pour un montant total de 10 902.54 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie

M.B. 2020-04-06-089

Considérant qu'en cette saison printanière, des dépenses sont engendrées pour les travaux d'urgence en voirie;

Considérant que les travaux de voirie réguliers débuteront dès que les conditions climatiques le permettront et dès que la situation d'urgence sanitaire le permettra;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de débloquer une somme de 25 000\$ pour la réalisation de certains travaux de voirie.

Adoptée à l'unanimité

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2020

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, mentionne qu'il se retire pour le paiement des points 100-5 et 100-6.

M.B. 2020-04-06-090

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2020 pour un montant total de 264 923.96 \$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à la majorité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mars 2020

M.B. 2020-04-06-091

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 mars 2020 pour un montant de 17 206.79 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, mentionne qu'il reprend son siège à la table du conseil.

100-7 Adoption du règlement 2020-325 - Réglementation relative à la tarification des roulottes

M.B. 2020-04-06-092

RÈGLEMENT 2020-325 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-319 CONCERNANT LA TARIFICATION DES ROULOTTES

ATTENDU

que le conseil désire modifier le règlement numéro 2019-319, règlement concernant la tarification des caravanes, caravanes pliantes, maisons motorisées situées sur le territoire de la municipalité de Bouchette et hors d'un terrain de camping;

ATTENDU	qu'en vertu de l'article 231 de la fiscalité municipale, une municipalité locale peut imposer aux propriétaires ou à l'occupant d'une roulotte située dans son territoire un permis et une compensation pour les services municipaux dont il bénéficie;
ATTENDU	qu'en vertu de la loi sur la fiscalité municipale, il existe un tarif maximum applicable par roulotte;
ATTENDU	qu'un avis de motion a été donné par le conseiller au siège 3, Yvon Pelletier, lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2020;
ATTENDU	qu'un projet de règlement a été présenté lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2020;
EN CONSÉQUENCE	sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte le présent règlement comme suit :

Article 1 : Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 : Coût du permis

L'article 2 du règlement numéro 2019-319 est modifié comme suit :

Le coût du permis de séjour annuel d'une caravane, caravane pliante ou maison motorisée sur un terrain est de cent vingt (120) dollars et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2019.

Article 3 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

100-8 Appels de candidatures

A- Appel de candidatures - Directeur des travaux publics

M.B. 2020-04-06-093

Considérant les discussions tenues relativement au poste de directeur des travaux publics au sein de l'équipe municipale;

Considérant que suite à ces discussions, les membres du conseil désirent débiter un processus d'embauche et ce, pour le poste de directeur des travaux publics;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour lancer un appel de candidatures pour combler le poste de directeur des travaux publics. Il est de plus résolu de créer un comité de sélection composé des membres suivants : le maire, Gilles Bastien, les conseillers, Pascal Saumure, Yvon Pelletier et Jean Daoust et la directrice générale Claudia Lacroix.

Adoptée à l'unanimité

B- Appel de candidature - Technicien en hygiène du milieu

M.B. 2020-04-06-094

Considérant la résolution M.B. 2020-01-13-013 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020;

Considérant la demande de financement déposée par la directrice générale et ce, dans le cadre du programme « Emploi d'été du Canada 2020 »;

Considérant que les membres du conseil sont d'accord pour enclencher le processus d'embauche pour combler le poste de technicien en hygiène du milieu;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de mandater la directrice générale pour lancer un appel de candidatures pour combler le poste de technicien en hygiène du milieu. Il est de plus résolu de mandater la directrice générale pour finaliser tout le processus d'embauche d'un candidat à ce poste.

Adoptée à l'unanimité

C- Appel de candidature - Préposé à l'accueil pour l'école de rang

M.B. 2020-04-06-095

Considérant que les membres du conseil sont d'accord pour enclencher le processus d'embauche pour combler le poste de préposé à l'accueil pour l'école de rang;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour lancer un appel de candidatures pour combler le poste de préposé à l'accueil pour l'école de rang. Il est de plus résolu de mandater la directrice générale pour finaliser tout le processus d'embauche d'un candidat à ce poste. La directrice générale pourra s'adjoindre, si besoin, d'un membre du conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité

100-9 COVID-19 – Intérêts taxes 2020 – Avis de motion et présentation du projet de règlement 2020-326

Le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust, annonce ce 6 avril 2020, qu'un avis de motion est donné en vue de l'adoption, à une prochaine séance de conseil, d'un règlement modifiant le règlement numéro 2019-323, règlement établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2020. La modification concerne l'article 4 du règlement, soit le taux d'intérêts des versements échus.

Conseiller au siège #6
Jean Daoust

Note au procès-verbal

Le projet de règlement 2020-326 est présenté et la modification concerne le taux d'intérêts applicable aux versements des taxes 2020.

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de mars 2020.

Congrès de l'ACSIQ – 17 octobre 2020 au 20 octobre 2020 – Laval

M.B. 2020-04-06-096

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'autoriser le directeur du service incendie, Monsieur Richard Carle, à participer au congrès 2020 de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) qui se tiendra à Laval du 17 au 20 octobre 2020 et d'autoriser la directrice générale à émettre le paiement relatif aux frais d'inscription au montant de 625\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

200-2 Entente relative à la fourniture de service d'intervention en désincarcération

M.B. 2020-04-06-097

Considérant la résolution M.B. 2020-03-02-062 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2020;

Considérant que cette résolution concerne une entente pour la fourniture de service d'intervention en désincarcération avec la Ville de Maniwaki;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser le maire, Gilles Bastien et la directrice générale, Claudia Lacroix, à signer au nom de la municipalité de Bouchette ladite entente avec la Ville de Maniwaki, entente relative à la fourniture de service d'intervention en désincarcération.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 **Rapport de l'inspecteur municipal**

Note au procès-verbal

Le rapport des travaux exécutés en mars 2020 par le service des travaux publics est déposé par l'inspecteur municipal.

300-2 **Appel d'offres BOU-2020-03 - Entretien des chemins d'hiver**

M.B. 2020-04-06-098

Considérant la résolution M.B. 2020-03-02-064 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2020;

Considérant qu'un comité de travail composé de tous les membres du conseil, a été formé afin d'examiner le devis d'appel d'offres;

Considérant que la directrice générale a procédé aux modifications du devis et ce, suite aux discussions intervenues lors de la rencontre tenue par les membres du conseil;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres public pour le contrat de déneigement des chemins municipaux en utilisant le devis déposé et ce, pour un contrat d'une durée de trois ans et en option pour une durée de 5 ans. Cet appel d'offres sera publié sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SE@O).

Adoptée à l'unanimité

300-3 **Équipe de travail – Travaux publics – Saison 2020**

M.B. 2020-04-06-099

Considérant que présentement l'équipe de travail des travaux publics est sur appel pour les travaux d'urgence en voirie;

Considérant que la saison des travaux de voirie débutera bientôt;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à la réintégration au travail de l'équipe d'employés des travaux publics, soit : M. Denis Larivière, en tant que journalier et opérateur de la rétrocaveuse, MM. Charles Saumure, et François Lacroix, en tant que journaliers et ce, dès que les conditions climatiques permettront le début des travaux en voirie et aussi en toute conformité aux directives gouvernementales relativement à la situation d'urgence sanitaire.

Adoptée à l'unanimité

300-4 Chlorure de calcium – Acquisition et épandage

M.B. 2020-04-06-100

Considérant que le contrat d'acquisition de sacs d'abat-poussière peut être octroyé de gré à gré, car il est d'un montant inférieur à 25 000\$;

Considérant que pour les quatre dernières années, le soumissionnaire le plus bas a toujours été la compagnie « Sel Warwick »;

Considérant que la municipalité désire acquérir la même quantité, soit 25 sacs de 1000kg et une palette de sacs de 35kg, soit 35 ou 40 sacs;

Considérant le budget réservé pour cette dépense, soit la somme de 15 000\$;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à une demande de prix pour la fourniture d'abat-poussière, soit 25 sacs de 1000kg et 35 sacs de 35kg. Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à conclure l'acquisition de cette fourniture si la dépense totale se situe à l'intérieur du budget autorisé.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Vérification de la précision des débitmètres

M.B. 2020-04-06-101

Considérant qu'en vertu de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, un rapport de vérification de la précision des débitmètres doit être complété annuellement et ce, pour chaque débitmètre;

Considérant la demande de prix effectuée par l'inspecteur municipal;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de retenir les services de la firme AESL Instrumentation afin de procéder à la vérification des deux débitmètres à la station de pompage du réseau d'aqueduc municipal, le tout incluant la production d'un rapport en conformité à la stratégie. Cette dépense se chiffre à un montant approximatif de 2 850\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 Appel d'offres BOU-2020-04 – Service de vidange, de collecte et de transport des boues septiques

M.B. 2020-04-06-102

Considérant que, selon l'estimation du nombre de vidanges à effectuer relativement au programme de vidange automatique des boues de fosses septiques, le contrat pour l'année 2020 sera d'un montant supérieur à 25 000\$;

Considérant qu'en vertu de l'article 8 du règlement municipal numéro 2019-321, règlement sur la gestion contractuelle, un contrat comportant une dépense d'au moins 25 000\$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publiques en vertu de l'article 935 du code municipal du Québec, peut être conclu de gré à gré par la municipalité;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à une demande de prix auprès du fournisseur local, Entreprises septiques L.M., pour le contrat de service de vidange, de collecte et de transport des boues de fosses septiques pour une année en utilisant les mêmes conditions et exigences que le contrat de l'an dernier, conditions et exigences qui incluaient les spécifications pour le genre de vidange, le nettoyage de la fosse de même que pour une inspection de la fosse.

Adoptée à l'unanimité

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2020

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de mars 2020 sont déposées.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Bourse de mérite scolaire

M.B. 2020-04-06-103

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'accorder des bourses d'études, bourses de mérite scolaire, pour des élèves finissants leur cinquième secondaire et résidents de Bouchette. Une bourse de 250\$ sera remise à un finissant sélectionné et ce, après la réception d'une preuve d'inscription à un programme d'études postsecondaires à la session d'automne 2020. Cet étudiant se verra attribuer une autre bourse au même montant s'il demeure inscrit à un programme d'études postsecondaires à la session d'hiver 2021. Il est donc résolu qu'une bourse d'études sera remise à un étudiant de cinquième secondaire et ce, pour chacun des établissements suivants :

Finissants de cinquième secondaire :

Établissement du Cœur-de-la-Gatineau (Gracefield)

Écoles des adultes – Gracefield et Maniwaki

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Une bourse du même montant sera également remise à un finissant en formation professionnelle.

En outre, un montant de 500\$ sera remis à la Fondation des bourses de la relève mise sur pied par Complicité Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Centraide Outaouais – Campagne pour la Vallée-de-la-Gatineau

M.B. 2020-04-06-104

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de remettre la somme de 300\$ à l'organisme Centraide comme contribution 2020 à la campagne de financement du 75^e anniversaire de l'organisme Centraide Outaouais.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Séance tenue à huis clos.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2020-04-06-105

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 35.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière